



SPORTS

Accueil | Sports | Soccer

Une nomination qui crée des remous à Soccer Québec



Pari Arshagouni, directeur général de Soccer Québec

PHOTO : COURTOISIE : SOCCER QUÉBEC



Antoine Deshaies

Publié à 5 h 00 HNE

La nomination du nouveau directeur général à Soccer Québec, Pari Arshagouni, soulève de nombreuses questions dans la communauté sportive québécoise.

Une vingtaine d'intervenants, qui ont préféré ne pas être identifiés, pour différentes raisons, ont confié à Radio-Canada Sports leur inconfort quant au processus ayant mené à cette nomination.

M. Arshagouni œuvre depuis des décennies dans l'univers du soccer québécois, notamment en tant que spécialiste de l'arbitrage. Il a participé à la création de l'équipe professionnelle du Supra et a été vice-président administration soccer pour l'Impact de Montréal entre avril 2016 et janvier 2017.

Il a aussi occupé plusieurs rôles importants au fil des années dans la fédération provinciale en plus de participer à l'organisation de Coupes du monde de la FIFA à Montréal en 2007, 2014 et 2015.

PUBLICITÉ

En juin 2023, il s'est fait élire à la présidence du conseil d'administration de Soccer Québec, un poste bénévole. Deux mois plus tard, le C. A. a pris la décision de rompre les liens avec le directeur général Olivier Plante, un cadre rémunéré, officiellement embauché dans ces fonctions en avril 2023 après un intérim de quelques mois. Il s'était d'abord joint à la fédération en tant que directeur adjoint en novembre 2021.

« C'était l'avis du conseil qu'on n'était pas bien servi en fonction des objectifs que s'était fixés la fédération. C'est aussi simple que ça », a dit Pari Arshagouni en entrevue avec Radio-Canada Sports.

Après le départ du DG, la Fédération québécoise de soccer a donc lancé un appel de candidatures du 20 septembre au 10 octobre. Le conseil d'administration a officialisé la nomination de Pari Arshagouni dès le lendemain lors d'une assemblée générale déjà prévue à l'horaire le 11 octobre.

La rapidité avec laquelle le comité des ressources humaines du C. A. a rendu sa décision a de quoi faire sourciller, estime Patric Besner, vice-président de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP).

PUBLICITÉ

« C'est un processus qui est très rapide, analyse l'avocat. Il y a peut-être des raisons, mais ça demeure un processus rapide qui génère un certain questionnement. »

L'avocate Mélissa Lafond, membre du conseil d'administration et présidente du comité des ressources humaines à Soccer Québec, a été avare de détails quant au processus qui a mené à l'embauche de Pari Arshagouni. Elle n'a pas voulu dire combien Soccer Québec a reçu de candidatures ni combien de candidats ont passé une entrevue, s'il y en a.

C'est Felicia Schiro, vice-présidente du conseil d'administration, qui recevait les C. V. Jean Gandubert complétait le comité élu par le conseil, qui était alors présidé par Pari Arshagouni.

« On s'assure de suivre notre processus, selon nos règles de gouvernance, a répondu l'avocate à plusieurs reprises en entrevue. Je peux vous assurer que tout a été fait en bonne et due forme. Tout ce qui se passe à l'interne doit demeurer confidentiel, par respect pour les candidats et les membres de notre C. A. On a respecté le processus et Pari Arshagouni a démissionné du C. A. avant de postuler dans les délais requis. »

Pari Arshagouni dit qu'il ne pensait pas se proposer pour le poste jusqu'à ce que sa conjointe et un collègue lui en parlent à quelques jours de l'échéance. Le collègue en question, Francis Millien, est un ami de longue date. Millien a reçu du conseil un mandat temporaire de gestionnaire dans l'attente de la nomination d'un nouveau directeur général.

Trois ou quatre jours avant de démissionner de la présidence du C. A., Pari Arshagouni a toutefois eu connaissance qu'une douzaine de candidats avaient postulé. Il affirme toutefois ne pas avoir su leur identité ni s'être mêlé du « dépouillement » des candidatures.

« J'ai pris quelques jours pour réfléchir et j'ai décidé de prendre le risque de démissionner de mon poste de président du C. A. pour postuler à celui de directeur général, a dit Arshagouni. La dernière journée de l'appel de candidatures, je me suis présenté au bureau et j'ai remis ma démission en main propre de mon poste de président à Francis Millien et j'ai ensuite postulé par courriel. »

Sa démission et sa nomination ont été annoncées publiquement aux membres de Soccer Québec le 18 octobre seulement, une semaine après qu'il a obtenu le poste, sans passer d'entrevue formelle

avec les trois membres du conseil d'administration au comité des ressources humaines.

Pari Arshagouni n'y voit pas de problème ni d'apparence de conflit d'intérêts.

« Ça faisait quatre mois que je travaillais avec eux et ils m'ont vu travailler. Certains m'ont dit que j'étais en entrevue informelle pendant quatre mois, indique l'homme de 67 ans. Pour les apparences, chacun peut interpréter les choses de façons différentes. Je suis très serein avec ma décision parce que je n'ai pas chamboulé le processus qui était en place. »

« Je tends la main à ceux qui posent des questions parce que mon objectif est de travailler avec tout le monde pour améliorer notre fédération. Je n'ai pas d'intentions cachées. Je veux qu'on améliore notre fédération parce qu'il y a la Coupe du monde qui s'en vient au pays en 2026. »

Au moins une autre candidature d'importance

Si Soccer Québec ne veut pas dévoiler le nombre de candidatures reçues, Radio-Canada Sports a pu consulter au moins un curriculum vitae soumis qui répondait à tous les critères énoncés sur l'appel de candidatures.

Or, cette personne affirme ne pas avoir été convoquée en entrevue. Comme seule communication avec la fédération, elle a reçu un courriel de Me Lafond le 19 octobre pour lui signifier que malgré la qualité de son C. V., elle n'avait pas été retenue.

Comment expliquer qu'une candidature de cette qualité ne soit pas considérée pour une entrevue?

« Vous avez connaissance des critères de l'appel de candidatures, mais nous avons aussi des critères internes établis, répond la présidente du comité des ressources humaines. On a une charte d'évaluation et ça entre aussi en ligne de compte. »

Quand on a demandé à Pari Arshagouni pourquoi les membres du comité des ressources humaines n'ont pas convoqué d'autres candidats, il a répondu : « Ils me connaissent, le reste, ce n'est pas mon choix. Je ne m'en suis pas mêlé. »

Dans son rôle de président du C. A., il affirme avoir eu des échanges normaux avec les membres du comité des ressources humaines sur les affaires courantes de la fédération pendant le processus.

« On n'avait rien à faire pendant le processus parce qu'on attend que les postulants s'inscrivent, explique Arshagouni. On avait des choses à faire, mais je n'ai pas eu à parler du poste en jeu, parce que le poste était ouvert jusqu'au 10 octobre. Après avoir envoyé ma candidature, je ne m'en suis pas mêlé. Je n'ai rencontré personne, je n'étais plus au C. A.. »

Le conseil d'administration de la fédération est dans ses droits de ne pas partager les détails du processus d'embauche de son directeur général, selon Patric Besner. Soccer Québec est un organisme privé à but non lucratif redevable à ses membres, les 161 000 joueurs, 14 000 entraîneurs et quelque 5000 arbitres.

Selon son plus récent rapport annuel, Soccer Québec a généré des revenus de plus de 7 millions de dollars lors de sa dernière année financière, dont 17 %, plus de 1,2 million, en subventions. Près de 40 % des revenus, plus de 2,8 millions, sont générés par les frais d'adhésion de ses membres et clubs, dont environ la moitié est ensuite versée à Soccer Canada.

Soccer Québec dit avoir fait preuve de transparence

À partir des informations disponibles, Patric Besner estime que le C. A. pourrait être plus transparent.

« Ce n'est pas parce que les procès-verbaux sont confidentiels que ça autorise l'organisation à être silencieuse quant au processus, explique le vice-président de l'IGOPP. C'est important qu'elle donne plus d'informations à ses membres. »

« Quand on fait une demande publique de candidatures, il y a un minimum d'informations qui doivent être données, ne serait-ce que par respect pour les candidats, sans toutefois les nommer, ajoute-t-il. L'organisation pourrait avoir un problème de réputation à cet égard et la prochaine fois qu'ils ouvrent un poste, peut-être que les candidats vont se dire que peut-être ça ne vaut pas la peine et que c'est déjà arrangé. »

Pari Arshagouni réfute les allégations de manque de transparence.

« On parle de transparence n'est-ce pas? On n'a pas dit fabriquer de la transparence, répond le nouveau directeur général. La transparence est le moteur de mes actions, celles du comité RH et du C. A. par la suite. Je n'ai pas besoin de fabriquer quelque chose autour de ça. Il y a des gens qui se manifestent négativement. S'ils ont des questions, ils peuvent me les poser. »

« Ce sont mes actions qui vont prouver que les bienfaits de ces changements sont supérieurs au négativisme créé dans l'esprit de certaines personnes. Cela dit, il y a beaucoup de gens qui sont enchantés de me voir et, pour eux, le processus n'a pas semblé être un problème. La transparence, c'était l'une de mes valeurs quand je me suis présenté à la présidence. Pour moi, la transparence, c'est surtout la façon dont on agit. »

Me Lafond reconnaît que la situation est particulière, mais défend le travail du conseil d'administration de Soccer Québec.

« C'est sûr que ce n'est pas fréquent qu'un président de C. A. devienne directeur général, c'est rare, mais ça arrive. Et tant que ça se fait dans les règles de l'art, on a fait notre job. Le C. A. est à l'aise avec la décision prise parce qu'on l'a fait de façon transparente et totalement intègre. Tout le monde est confortable avec ça. »



Antoine Deshaies

+ Suivre ⋮